



18 décembre 2006

*Communiqué de presse*

L'association de l'Omnium des libertés individuelles et des valeurs associatives se joint aux autres associations de défenses des minorités spirituelles et des médecines alternatives pour dénoncer la tentative faite par une « troisième » commission parlementaire sur les sectes d'organiser une nouvelle chasse aux sorcières concernant cette fois leur soi-disant influence négative sur les enfants.

Les enquêtes préliminaires et les différents ministères appelés à témoigner ont révélé l'absence quasi-totale de problématique de ce type dans les nouveaux mouvements religieux ce que nous savons par avance. Nous savons également que les troubles à l'ordre public relevant de la problématique sectaire dans son ensemble restent tout à fait aussi insignifiants que ceux qui concernent les enfants.

Cependant force est de constater l'acharnement qui est déployé en France contre les dits mouvements avec des moyens démesurés en regard d'une problématique inexistante et une législation d'exception unique en son genre dans le monde occidental. Il apparaît donc clairement que les troubles à l'ordre public, les diffamations et les atteintes aux libertés de religion, d'association et de choix thérapeutique, sont plus le fait, à l'heure actuelle, des associations et des organismes anti-sectes officiels que des soi-disant auteurs de troubles.

Nous comptons donc alerter une opinion publique manipulée sans vergogne et ceux des politiques qui ont conservé leur libre arbitre d'une atteinte grave aux libertés et d'une discrimination sans précédent dans ce pays. Nous comptons saisir les instances judiciaires de notre pays ainsi que les instances européennes et internationales comme nous avons déjà commencé à le faire.

Jacques Dubreuil, président de l'Omnium des Libertés.